



FAIRE FACE À L'AGRESSIVITÉ PHYSIQUE : MODULE DE PERFECTIONNEMENT



THÉMATIQUE

Gestion de l'agressivité physique.

OBJECTIFS

- **Partie « Communication »** : faciliter l'acquisition de connaissances de base qui permettent de prévenir les agressions verbales et d'y faire face efficacement.
- **Partie « Physique »** : l'objectif de la formation est d'apporter un outil de gestion physique sécurisée lors d'un passage à l'acte agressif, tout en maintenant une communication verbale et non verbale et en respectant le cadre légal, institutionnel et professionnel.

PROGRAMME

Contenu de la formation :

- Idéalement organisation d'une visite préalable afin de bien comprendre le contexte de la demande, réaliser l'analyse des risques (dont l'aménagement de l'infrastructure...), cibler le personnel concerné et choisir et adapter la formation plus appropriée. Cette visite fera l'objet d'un rapport avec l'historique de la visite, des pistes éventuelles de solution, un compte-rendu de la formation. Durée totale : *une demi-journée*.
- **Session de formation** : module d'un jour complet, avec 2 formateurs, par groupe de maximum 6 personnes. Après un bref tour de table, le formateur introduit le rappel des notions de base concernant la gestion de l'agressivité :
 - Cadre légal.
 - Facteurs de risque du passage à l'acte.
 - Développement d'une crise.
 - Comment mieux gérer l'agressivité ?
- Après cette partie « théorique », le formateur fait découvrir aux participants la gestion de l'équilibre et la notion du corps dans l'espace. Il s'en suit l'enseignement des différentes techniques d'évitement, d'esquive, de dégagement et de maîtrise (au sol ou isolement). Ces techniques se basent sur la non-douleur et le respect de l'intégrité physique de la personne agressive. L'apprentissage est optimisé par la progression de techniques du mode individuel vers le mode collectif.

MÉTHODE

Formation participative. Les techniques se basent sur différentes méthodes et la formation est essentiellement pratique. Deux formateurs sont en charge de la formation.

PUBLIC

Institutions qui souhaitent s'engager dans la prévention de la gestion de l'agressivité, personnel confronté à de l'agressivité (hôpitaux, maisons de repos, écoles...).

LIEU D'INTERVENTION

Au sein de l'entreprise.